

VOTRE MAIRE A VOTRE RENCONTRE

LE PLATEAU-VDO (13-10-2021)

FOCUS QUARTIER

15 MOIS DE PROJETS

POUR LA VILLE ET SES

HABITANTS

Face à la COVID, protéger les Campinois

Mise en place d'un centre de dépistage

Mise en place d'un centre de vaccination

18 500 tests PCR réalisés en 1 année

104 032 vaccins réalisés (au 30 septembre 2021)

Face aux conséquences de l'épidémie, des mesures sociales ciblées

Des colis remis aux associations caritatives

Des colis remis aux étudiants

Un partenariat avec Intermarché

Un soutien aux plus fragiles via le CCAS

Vers une ville plus sûre

Préparation de l'arrivée de la Police Municipale

Vidéo-protection : le travail a commencé

Vers une ville plus propre

Une brigade propreté bientôt opérationnelle

Verbalisation des auteurs de dépôts sauvages

Interdiction de l'affichage sauvage

Modification des jours de collecte des encombrants pour plus d'efficacité

TRAVAUX AU PRIJ DES CHALOUX

Ce local du service jeunesse était en mauvais état a été rénové totalement, avec la création d'un espace informatique dédié et une mise aux normes PMR. Dans la continuité du déploiement important des dispositifs de soutien scolaire pendant la crise sanitaire, ce lieu permettra en plus des activités classiques du service jeunesse d'accompagner les jeunes dans leur scolarité dans des conditions idéales. Nous souhaitons, à travers ces rénovations, dire aux jeunes du quartier qu'ils ne sont pas délaissés car ils n'avaient pas à ce jour de structures modernes qui leurs sont dédiés comme au Bois l'Abbé ou aux Mordacs.

PLUS DE COMMERCES ET SERVICE DE SANTE

A proximité du quartier, nous avons travaillé à une diversification de l'offre commerciale, avec l'ouverture du magasin G20 sur le quartier des Mordacs tout proche. Nous privilégions deux axes sur ce secteur : l'offre commerciale de proximité à prix adaptés mais aussi l'axe de l'offre de santé car nous continuons à travailler sur l'implantation de médecins.

UN NOUVEAU COLLEGE POUR SEPTEMBRE 2022

Sur le quartier il va y avoir de nombreuses mutations, avec les travaux du Grand Paris mais aussi la construction du nouveau collège sur le terrain de rugby Nelson Mandela. Les travaux avancent très bien, l'ouverture est prévue pour la rentrée de septembre 2022 avec une capacité d'accueil qui va augmenter progressivement jusqu'en 2024, la carte scolaire sera bien entendu revue en conséquence.

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS SUR LES ECOLES

Ces chantiers sont de la responsabilité de la Ville. Nous finalisons la programmation pour Henri Bassis qui est le chantier prioritaire. Nous allons lancer les appels d'offres et le concours d'architecte pour un début des travaux à l'été 2023 avec fin de la première partie en 2025, et une deuxième tranche de travaux l'année d'après. Il y a un vrai challenge dans le phasage de ces travaux qui ont lieu alors que l'école reste ouverte. Ce sera une école de 32 classes environ,

Un urbanisme maîtrisé

Exigence d'une meilleure qualité de bâti

Exigence de normes environnementales

Des hauteurs de construction revues à la baisse

Zéro artificialisation nette

Stabilisation du nombre de logements sociaux

Un nouveau centre-ville

Un îlot paysager entièrement repensé

Une nouvelle médiathèque végétalisée

Une halle gourmande

Une offre commerciale diversifiée

Un nouveau parking

Un projet ambitieux pour le Bois l'Abbé

Reconstruction du groupe scolaire Jacques Solomon

Réhabilitation et résidentialisation des logements

Construction d'une piscine intercommunale avec Chennevières

Réaménagement des espaces publics

450 millions d'investissements pour ce projet dont 270 millions uniquement pour Champigny

1^{er} chantier de rénovation urbaine dans le Val-de-Marne, le 3^e en Ile-de-France

avec pour compléter le dispositif, lors de la dernière tranche des travaux, la création d'un équipement sportif car sur ce secteur on manque d'équipements.

Dans un second temps, une opération est programmée sur Eugénie Cotton, qui est, comme Henri Bassis, un bâtiment « pailleron » qui aura bientôt 50 ans. Les bâtiments sont vétustes avec un vrai manque de confort pour les enfants et enseignants, ainsi que des problématiques de régulation thermique lors des fortes chaleurs ou des hivers.

AMÉNAGEMENT DE LA VDO

La VDO (Voie de Desserte Orientale), programmée il y a 40 ans, devait s'étendre de la tour hertzienne jusqu'au Leclerc. Cette bande devait être une grande autoroute urbaine appelée « l'A87 », mais le projet a été abandonné. Une première partie a déjà été aménagée en voie de circulation, du Leclerc au Ikea de Villiers. Au bout de cette bande il y aura la nouvelle gare du Grand Paris « Bry-Champigny-Villiers » qui facilitera avec le projet de l'Altival (bus en site propre), l'accès à la future gare, pour les Champinois. Cela permettra aussi d'ouvrir les zones d'activité du secteur qui sont repliées sur elles-mêmes de par leur manque d'accessibilité. Par la même occasion c'est le moment de redévelopper l'activité économique avec l'implantation de nouvelles entreprises car Champigny devient attractif, nous finalisons d'ailleurs l'arrivée d'une nouvelle entreprise très prochainement avec 80 employés.

Toutes ces perspectives se feront avec une réelle approche environnementale : par exemple sur le toit du centre de remisage des trains, il y aura 7000 m² de plantations fruitières et légumières, il est également prévu la création d'une coulée verte autour de cette VDO, de Chennevières jusqu'à la nouvelle gare.

Ces secteurs sont appelés à totalement muter car nous serons à proximité d'une des principales gares du nouveau métro, avec des perspectives intéressantes pour le quartier.

QUESTIONS-REponses HABITANTS

HABITANTE, à côté d'Eugénie Cotton

SECURITE : Il y a des vendeurs de drogue sur l'avenue Alexandre Fourny, que l'on croise tout le temps en se rendant chez le kinésithérapeute et devant le commerce de proximité. On se fait régulièrement embêter, on ne peut pas stationner et accéder au kiné. La situation s'est améliorée depuis 15 jours/3 semaines. Mais ils sont aussi présents dans le parc du Plateau, et il n'est pas possible de

Des liens resserrés avec la Société du Grand Paris

Pour des chantiers plus
respectueux des Campinois

Un budget responsable

Un plan d'investissement
audacieux

Des dépenses maîtrisées

L'éducation en actions

Mise en place d'un accueil du
matin à partir de 7h30

Ateliers assurés par des
éducateurs sportifs municipaux
sur le temps scolaire

Sac de fournitures scolaires offert
à la rentrée aux élèves
d'élémentaire

Amélioration de l'offre
alimentaire dans les cantines

Toujours plus d'activités, d'évènements

Trois journées à la mer

Reprise de Champigny plage et
des cinés plein air

Exposition 1870 et lancement du
« Parcours numérique »

Foire au Troc et aux cochons

Marché de Noël et décorations
de Noël...

Une saison culturelle ambitieuse

Reprise annuelle de Cour &
Jardin

Une programmation diversifiée et
éclectique

se promener en toute sérénité et sécurité, notamment avec ma petite fille et mon chien.

ANIMAUX : Trop de chiens de catégorie 1 non muselés dans le parc qui n'ont surement pas de carte alors que c'est obligatoire. Mon chien s'est fait attaquer par un pitbull.

PARC DU PLATEAU : Le parc est dans un mauvais état, les allées sont craquelées, il est très mal éclairé on risque de tomber.

COMMERCE : Nous n'avons plus de pharmacie, il reste Leclerc mais c'est moins pratique d'y accéder maintenant à cause des travaux du Grand Paris.

PROPRETE : On envoie des déchets dans notre jardin, canettes, détritrus en tout genre.

STATIONNEMENT : Des camions se garent devant chez nous, et nous empêchent de circuler et de rentrer chez nous, il y a aussi des voitures tampons.

Monsieur le Maire

SECURITE : Les problématiques que vous pointez démontrent qu'il y a un véritable besoin d'une présence policière de proximité, ce qui est le rôle de la police municipale. Elle ne va pas tout régler, il faudra du temps pour reprendre complètement la main sur le terrain, car la police nationale est parfois un peu débordée. Ces problèmes ne sont pas nouveaux. Le préfet avait déjà demandé plusieurs fois au Maire précédent d'installer de la vidéo surveillance et une police municipale. La police nationale a besoin de la vidéo pour mener les enquêtes car il y a beaucoup de points de deals à Champigny, il y a un travail de partenariat à créer. La police municipale est une police de proximité au service des habitants, elle pourra transmettre des informations et travailler sur la vidéo et donc collaborer avec la police nationale pour les enquêtes.

3 points de deals ont déjà été supprimés depuis 4 mois. On voit déjà quelques améliorations mais le résultat n'est pas encore optimal. Il faut renforcer le dispositif existant, ce qui est prévu avec 100 caméras et 20 agents, même si cela reste encore peu par rapport à la taille de la ville.

ANIMAUX : La réglementation n'est pas suffisamment appliquée. Le travail de la future police municipale en lien avec une association de protection animale permettra la mise en place d'un dispositif d'accueil pour les animaux errants et apportera un début de solution.

Un soutien réaffirmé au monde associatif et sportif

Le Forum des sports et des associations a attiré près de 5 000 Campinois en septembre

Mise à l'honneur de nos trois médaillées olympiques

15 mois à votre écoute, à votre rencontre

Vos élus à votre écoute

Des réunions publiques (centre-ville, géothermie...)

Des consultations (MPT Joséphine Baker, restauration scolaire...)

HABITANTE, représentante du collectif des riverains du stade Charles Solignat

STADE CHARLES SOLIGNAT : Je suis très étonnée que les nuisances engendrées par le stade ne soient pas évoquées. Les lumières ont été changées par l'ancienne municipalité, nous avons dû investir dans des volets roulants car la lumière nous éblouit chez nous, les lumières éclairent nos chambres. Non seulement il y a la pratique sportive « classique » mais en plus les riverains subissent les nuisances de pratiques sauvages (squat, musique...). Nous avons perdu la jouissance de nos jardins. Nous vous avons envoyé des photos et des vidéos, il y a des personnes qui rentrent chez nous par les balcons, il y a des membres de notre collectif qui ont déménagé. Que faites-vous pour le stade et les lumières ?

Monsieur le Maire

STADE CHARLES SOLIGNAT : Nous n'en avons pas parlé dans la présentation, car il n'y a pas de projet pour refaire un nouveau stade. Nous nous sommes déjà rencontrés et nous avons déjà discuté sur le sujet. La municipalité actuelle n'est pas responsable de cet aménagement mais en tant que maire, je l'assume désormais. Des erreurs ont été faites il y a quelques années. La ville devait homologuer un des 2 terrains, au lieu de faire homologuer celui près des entreprises, c'est celui près des habitations qui l'a été. C'est cette homologation qui impose cette puissance d'éclairage, en fonction de la dimension mais cet aménagement n'est pas adapté à l'environnement autour du stade.

Des solutions sont à l'étude pour la sécurisation, mais malgré les travaux ce site reste accessible à tous de par sa configuration. Un travail de sécurisation des installations sportives est commencé, notamment gymnase Jaffray à Coeuilly, mais les nouvelles barrières ont été cassées.

Il faudrait déplacer tout le terrain mais ce n'est pas un projet au budget sur 2022, ce sujet est compliqué car mal engagé depuis des années mais nous sommes mobilisés dessus.

HABITANT, Rue du monument

URBANISME : Beaucoup de constructions d'immeubles dans le quartier, sûrement lié au dernier changement du PLU, est ce que cela va continuer, car c'est une zone plutôt pavillonnaire. Est-ce que les équipements du quartier sont prévus en conséquence? Les écoles, vous en avez parlé, assainissement, etc. Quelles sont les projections auxquelles on peut s'attendre ?

Monsieur le Maire

URBANISME : Le droit à construire a été augmenté sur le secteur du Plateau en 2017 par l'ancienne équipe municipale, et le secteur pavillonnaire a été modifié. Or, l'objectif actuel est de protéger les secteurs pavillonnaires. Le bâtiment près de la caserne des pompiers est trop grand mais maintenant qu'il est là on doit vivre avec, étant précisé quand même que le nombre de places de parking est adapté au nombre de logements.

Un des engagements que j'ai pris est de travailler sur la révision de ce PLU. Mais le contexte est différent, avant le PLU pouvait être modifié par la ville, la compétence urbanisme est maintenant attribuée au territoire (Paris Est Marne et Bois). A ma demande les maires des autres communes du territoire ont accepté de revoir le PLUI (PLU intercommunal), c'est un processus de 3 ans (depuis le 08/12/2020). Au cours de l'année 2021 un document commun a été produit, ce qui a été complexe car l'urbanisme des communes du territoire est totalement différent. On travaille sur des axes communs, notamment l'environnement (préservation des bords de Marne, création de coulées vertes, axes de liaisons entre les villes plus écologiques).

Le redécoupage des zones est également en cours, pour que les zones comme le Plateau redeviennent pavillonnaires. Mais entre-temps rien n'empêche les promoteurs d'acheter une parcelle de déposer un permis de construire, tant que le nouveau PLUI ne sera pas voté. Les promoteurs peuvent démarcher mais ils doivent avoir l'accord du maire, la ville a malgré tout la possibilité de bloquer certains projets.

L'approche d'urbanisation dans ce quartier a été particulièrement mauvaise, les écoles étaient déjà à saturation (Bassis et Cotton) et ont accordé des permis de construire à excès. Tous les 2/3 ans des préfabriqués doivent être ajoutés dans les écoles, pour accueillir les nouveaux enfants. C'est pourquoi les 2 écoles vont être refaites.

Il y aura de nouvelles constructions à Champigny, dans les années à venir, mais il est nécessaire de les implanter sur les zones où cela ne pose pas de difficulté y compris dans le secteur, mais une fois qu'on aura refait l'école Bassis. En ce moment la parcelle sur laquelle était implantée la station Esso a été dépolluée pour éviter l'effet terrain vague en entrée de ville. Le projet est la construction d'un bâtiment de belle architecture et peut-être un commerce.

HABITANT

CIRCULATION : Les traversées de 2 ronds-points qui vont du centre jusqu'à celui de l'arrivée vers Eugénie Cotton sont dangereuses car les voitures roulent trop vite. On a demandé un ralentisseur mais cela pose problème avec les bus. La solution serait un feu rouge.

SECURITE : Des véhicules d'entreprise sont vandalisés et volés, beaucoup de voisins se plaignent de ces problèmes, des plaintes ont été déposées. Qu'est-ce qu'on peut faire?

Monsieur le Maire

CIRCULATION : Travail de fond important à faire en lien avec le Grand Paris, les travaux perturbent la circulation, jusqu'à 200 camions transitent chaque jour sur la ville, sans compter ceux qui circulent en raison des projets immobiliers. Le projet immobilier à côté d'Eugénie Cotton a posé aussi un problème en termes de sécurité, le promoteur a été rappelé à l'ordre car il avait mal sécurisé les abords de l'école. Par ailleurs, certains axes étant départementaux, la sécurisation se fait en lien avec le CD94.

HABITANT, avenue de Dunkerque

ASSAINISSEMENT : A chaque orage ma maison est inondée, j'ai déjà contacté la mairie ils ont changé les grilles il n'y a pas longtemps. Quand je pars en vacances je suis obligé de mettre une planche devant chez moi, j'ai parfois 20-25 cm d'eau dans ma cave. J'ai plus de 80 ans c'est moi qui évacue l'eau.

STATIONNEMENT : Rue du monument 88 logements viennent de se construire, où vont se garer toutes les voitures ?

STADE CHARLES SOLIGNAT : Je soutiens madame concernant le stade Solignat, il y a des gens qui montent sur le mur pour passer chez moi, depuis septembre plus de 20 ballons sont rentrés dans mon jardin ?

Monsieur le Maire

ASSAINISSEMENT : A force de construire et de complètement imperméabilisé les sols on se retrouve avec des réseaux qui refluent et ça se retrouve dans les parcelles. Le nouveau PLU exigera exigence que les eaux soient gardées le plus possible dans les parcelles pour éviter d'engorger les réseaux. La taille des canalisations n'est par ailleurs pas toujours adaptée, des travaux sont à prévoir. De surcroît, l'entretien des avaloirs doit être renforcé mais si certains dépendent de la ville, d'autres dépendent du Territoire Paris Est Marne et Bois.

STATIONNEMENT : le nombre de places de parking est adapté au nombre de logements en fonction de la réglementation du PLU.

HABITANT, rue du monument

Merci d'avoir initié cette rencontre et les conseils de quartier, que j'attendais avec impatience.

CADRE VIE / TRANQUILITE : En face de chez moi, l'entreprise PARIS SERVICES génère des nuisances sonores très stridentes et à répétitions. Quel pouvez-vous faire contre cette entreprise, implantée en plein cœur d'un quartier pavillonnaire alors qu'il y existe une zone industrielle juste à côté ? L'ancienne mairie n'a pas fait grand-chose mis à part appeler l'entreprise. Pendant l'été et les fortes chaleurs ils ouvrent les portes c'est encore pire, ils ne doivent pas avoir d'isolation thermique ni acoustique. Le patron ne veut rien faire, il dit qu'il était là avant, que c'est à nous habitants de nous adapter.

Monsieur le Maire

CADRE VIE / TRANQUILITE : Cela fait partie aussi d'un des axes de modification du PLU en cours, faire en sorte de ne plus implanter d'activité économique dans une zone pavillonnaire qui n'est pas prévue pour. Ce qu'on peut faire, au-delà de l'informer de respecter son environnement, c'est un travail de dialogue pour lui proposer des locaux dans les zones d'activité. Je ne peux pas juridiquement les déplacer mais on va travailler sur le cadre à respecter en termes de nuisances Il faut vérifier qu'il respecte les normes acoustiques avec un huissier, tout en étant en mesure de proposer à cette entreprise alternative.

La ville souhaite augmenter sa capacité d'accueil des entreprises et les entreprises s'installent à Champigny. C'est une bonne nouvelle pour tout le monde, cela va amener de l'emploi notamment pour nos jeunes. Les locaux sont désormais plus fonctionnels avec la fibre, un groupement d'entreprises dynamique s'installe dans la zone du Plateau.

HABITANT, rue des Perreux

SECURITE / CIRCULATION : Je viens au nom de plusieurs habitants du quartier. La limitation de vitesse sur la rue du Monument n'est pas respectée, ce qui entraîne nuisances et insécurité, augmentées par la circulation des bus et des descentes de piétons, notamment beaucoup de jeunes entre 10-15 ans qui vont au collège. Il est très compliqué de se croiser sur les trottoirs étroits, surtout avec une poussette. Il y a aussi des courses poursuites de voitures, des voitures descendent en sens interdit la rue du Monument, cela impacte aussi la rue des Perreux. Serait-il possible d'installer un stationnement en chicane comme sur la rue Jacques Richard ?

Monsieur le Maire

SECURITE / CIRCULATION : Rue du Monument, les problèmes sont bien identifiés. Il n'est pas possible de détourner l'itinéraire du bus et c'est impossible de restreindre la circulation. Le problème est le dimensionnement de la rue du monument. Les services vont réfléchir à des aménagements des trottoirs.

Pour la rue des Perreux, il faut mettre à l'étude l'aménagement en chicane, qui a des effets positifs, comme sur la rue Jacques Richard. Les services travaillent sur un projet d'élargissement de la rue des hauts Perreux, car l'arrivée du collège juste à côté de ces rues pose des questions quant à la circulation avec l'afflux des collégiens

Par ailleurs, l'augmentation de la fréquence de passage des bus ligne 306 est une bonne chose pour les usagers, mais cela augmente les problèmes de circulation.

HABITANTE, chemin des Tartres

ASSAINISSEMENT : Problème d'inondations rue des Tartres (3 fois en 2021). Les eaux usées mélangées aux eaux de pluie remontent dans les salles de bain.

Tout le quartier a été refait (changement de canalisation, le goudron, les trottoirs) mais pas jusqu'au chemin des Tartres, est ce que ces canalisations plus grosses se retrouvent en entonnoir dans les nôtres qui sont trop étroites ?

VOIRIE : Les trottoirs sont très étroits, la multiplication des poteaux (les luminaires, opérateurs téléphoniques) empêche la circulation des piétons et des PMR, sans compter les poubelles des riverains sur les trottoirs.

SECURITE : Les voitures circulent rapidement, prennent le sens interdit. Je suis enseignante à l'école Henri Bassis, j'ai peur pour les enfants et aussi les miens, il faudrait sécuriser la circulation dans le quartier.

Monsieur le Maire

ASSAINISSEMENT : A force de densifier sur un secteur, les réseaux ont de plus en plus de mal à évacuer, sur les eaux usées. Le Territoire va être saisi car ces réseaux relèvent de ses compétences. Ce problème est récurrent sur différents quartiers notamment au moment des orages du 19 juin.

HABITANT, mail de la Demi-lune

PROPRETE : Les espaces verts ne sont pas tondus et les bacs pour les déchets verts sont supprimés. La rue Marcel Paul est sale et n'est pas nettoyée.

STATIONNEMENT : Rue du cimetière, il n'y a plus aucune place de stationnement pour se garer et aller se recueillir, est-il possible de faire quelque chose?

Monsieur le Maire

PROPRETE : La ville est grande, 12km² et 436 rues, même si les agents passent dans toutes les rues, ils ne peuvent pas les nettoyer tous les jours.

Pour que la ville reste propre, il est important que chacun réduise ses propres déchets. Cela n'exclut pas la responsabilité de la ville, on travaille avec des nouvelles méthodes et des équipements plus adaptés comme les goupils. Le numéro vert permet aux services de traiter les demandes et d'être réactifs.

STATIONNEMENT : Le parking rue du cimetière, est difficile d'accès en raison des travaux du Grand Paris qui ont neutralisés une partie des places, mais c'est temporaire. Je précise que pour un arbre coupé, la ville a demandé à SGP d'en replanter 3.

HABIYTANT, Rue de Bernau

VOIRIE : La rue est dégradée, avec des nids de poule, tous les bus et camions passent par là, cela secoue les maisons quand les voitures passent dans les trous.

Monsieur le Maire

VOIRIE : Les travaux du Grand Paris impactent particulièrement la rue Bernau. Le bus s'est enfoncé dans un des trous sur le rond-point du plateau. On a demandé un travail de diagnostic au département, car c'est un axe départemental, afin de voir s'il y a besoin de renforts de structure. Le trou a été bouché rapidement, mais il y a un travail de réfection plus général à engager qui ne pourra se faire qu'à la fin des chantiers.

HABITANTE

VDO/ PERMEABILITE DES SOLS : Quel est le rôle de la ville dans les futurs aménagements ou hypothèses d'aménagements de la VDO? Les habitants seront-ils concertés dans le cadre de la refonte du PLUI ? Quels sont les futurs projets sur la VDO ?

Monsieur le Maire

VDO/ PLUI : Le projet VDO a été modifié au dernier moment avant les élections départementales alors qu'il faisait l'unanimité politique, à savoir qu'il fallait une voie de bus et une voie routière pour desservir les zones d'activités économiques. Il y a aussi tout un sujet sur l'aménagement autour de ce périmètre : notamment une trame verte qui doit être positionnée et avoir un certain dimensionnement, des zones d'activité économique, éventuellement du logement, tout est envisageable. Le Grand Paris express voulait faire des logements au-dessus de l'emprise du centre de remisage, il y avait quasiment un accord de principe de l'ancienne équipe municipale, mais c'était une aberration de positionner 250 logements au milieu des zones d'activités. Une nouvelle programmation est à l'étude, pour installer des locaux d'activité économique.

HABITANTE, chemin des bassinets

BIO DIVERSITE / CLIMAT : Suite aux derniers constats du GIEC sur les problèmes climatiques, quel est votre position sur les friches qui existent à Champigny sur Marne qui pourraient être des îlots de biodiversité à conserver absolument au regard des problèmes climatiques.

Monsieur le Maire

BIO DIVERSITE / CLIMAT : Oui il faut garder des espaces naturels, on en a absolument besoin il y a des zones humides à préserver. Certains projets portés par l'ancienne équipe ont été retoqués car cette dimension n'était pas prise en considération. On ne peut pas non plus laisser des friches à côté d'un équipement comme le Grand Paris express, on peut faire des jardins, des espaces verts... Dans cet espace pas toujours qualitatif, il y a des zones très polluées qu'il faut dépolluer avant d'envisager un quelconque aménagement. Désormais ce quartier aura la chance d'être doté de transport qui facilitera une nouvelle ouverture pour l'ensemble du quartier et de belles perspectives pour l'avenir.

Au Bois l'Abbé par exemple, dans le cadre des aménagements et suite aux demandes formulées par les habitants du quartier lors d'une consultation, on regarde comment insérer des espaces verts, des arbres etc. Ce sont des choses qui sont possibles dans le cadre de l'ANRU avec le dispositif "quartier fertile".